

Contribution attachée au Chapitre II : Développement économique et social durable, sous-chapitres 2-4, 2-6, 2-8 (Politique Economique, Economie solidaire et responsable, Emploi).

Isabelle PIOT, adhérente Modem n°2939 – Avon (Seine-et-Marne),
Chantal PORTUESE, adhérente Modem n°364 – Hyères (Var),
Christophe QUESNE, adhérent Modem – Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

Déploiement d'une nouvelle filière économique : les franchises solidaires (Cf pièce jointe)

Présentation des contributeurs :

- **Isabelle Piot**, Membre du bureau Modem 77, membre de la conférence nationale, candidate à la candidature aux élections régionales en Ile-de-France. Fondatrice du concept des franchises solidaires et présidente de l'Association, chargée de déployer à titre non lucratif ce concept.
- **Chantal Portuese**, conseillère nationale, candidate à la candidature aux élections régionales en PACA. Cofondatrice et secrétaire de l'Association « La suite dans les idées ».
- **Christophe Quesne**, adhérent Modem, gérant de Quilotoa (formation par le théâtre), membre du bureau national de la fédération de la formation professionnelle.

Finalité de la contribution :

Nous pensons que le concept des franchises solidaires peut être un des axes majeurs du programme soutenu par le Mouvement Démocrate à l'occasion des Elections Régionales notamment. Ce concept, simple, incluant toutes les valeurs humanistes et économiques du Modem, peut être facilement compris par le grand public ; il est largement fédérateur et activable à court terme dans un objectif de création d'un grand nombre d'emplois. Il peut être travaillé avec les collectivités territoriales quelle que soit leur couleur politique (c'est même un terrain d'exercice idéal pour le Modem, qui souhaite pouvoir construire une action politique de terrain « autrement », en travaillant autour de projets porteurs, au-delà des clivages et convenances politiques entretenus par une longue habitude).

Le concept des franchises solidaires a été présenté à la sous-commission Entreprenariat Social. Il a été retenu comme pouvant être un élément structurant décisif, capable de soutenir une partie de toutes les autres propositions du domaine économique. Il figure d'ailleurs dans la liste des propositions appuyées par la sous-commission. Il répond notamment à certains critères cités en introduction des travaux de cette sous-commission :

« Elaborer des propositions concrètes de développement de l'entreprenariat social et solidaire revient à réaliser la déclinaison économique de la vision et des valeurs humanistes du Mouvement Démocrate. Le projet conçu par le groupe de travail positionne l'entreprenariat solidaire comme un pilier structurel et donc fondamental de notre politique économique, une composante durable du système économique français autant qu'un élément efficace de son réamorçage. Les axes principaux présentés dans cette note de synthèse et les 26 priorités qui les sous tendent privilégient une approche intégrée :

- La mise en place d'un véritable process de déploiement,
- Un ancrage volontaire et étudié aux territoires,
- Une activation coordonnée des dispositifs existants,
- La création d'outils d'information, d'autoévaluation et de contrôle,
- La recherche permanente d'une coopération structures institutionnelles / élus / entreprises du territoire,
- La réactivation du rôle citoyen de l'entrepreneur et du client/consommateur,
- Un objectif de création raisonnable et durable d'emplois,
- Une articulation permanente avec tous les autres secteurs de l'économie. »

Nous envisageons que ce projet (porté par une association créée à cet effet par des modem et des non-modem ! mais imaginée par deux candidates Modem aux élections régionales) soit décliné dans chaque programme électoral régional comme une piste de réflexion et d'action soutenue par le Mouvement Démocrate, déployée après les élections dans le cadre du travail en commission des conseils régionaux.

***NB** : le seul problème de ce concept est que sa présentation a été faite sur Powerpoint, le travail de traduction en Word n'a pas pu être effectué dans les temps car je n'avais pas lu la mention « Word corps 12 » ! , ce qui m'oblige d'une part à vous fournir ma contribution en pièce jointe PowerPoint, d'autre part à vous la remettre légèrement hors délais... Je travaille une partie de la nuit sur la correspondance en Word afin de vous la proposer dès que possible. Merci de votre compréhension, Isabelle Piot (06 61 09 91 34).*